

Automatiser les tâches avec l'IA, sans coder (niveau 1)

Version 1 du 22/10/2026 · Organisme de formation : ITG, certifié Qualiopi au titre des actions de formation (n° de déclaration d'activité indiqué sur la convention) · Conçu et animé par MyMotiv

1. Informations générales

- **Durée** : 8 heures (1 journée ou 2 demi-journées de 4 h).
- **Public visé** : dirigeants, managers, opérationnels, indépendants.
- **Effectif** : 1 à 4 participants par session, pour que chaque participant réalise lui-même toutes les manipulations sur son poste.
- **Prérequis** : maîtrise de base de l'outil informatique (navigation web, usage courant d'un tableur type Excel ou Google Sheets). Aucune connaissance en programmation n'est nécessaire. Les prérequis sont vérifiés par le questionnaire de positionnement (§ 6).
- **Matériel du participant** : un ordinateur portable, un accès à internet, un accès de test à ses outils de travail (messagerie, tableur, CRM) avec des droits limités.
- **Lieu** : dans les locaux de l'entreprise, à distance en classe virtuelle, ou en mixte.
- **Modalités et délais d'accès** : inscription après un entretien de positionnement. En cas de prise en charge par un OPCO, la demande doit être acceptée avant le premier jour : prévoir 2 à 3 semaines entre la signature de la convention et le début de la formation.
- **Tarif** : 3 500 € TTC par session (1 à 4 participants). Convention émise par l'organisme de formation ITG ; prise en charge possible par votre OPCO, selon ses règles.
- **Accessibilité aux personnes en situation de handicap** : contactez notre référent handicap, à contact@lettre-ia.fr, avant l'inscription. Nous étudions avec vous les adaptations possibles (rythme, supports, matériel, lieu).
- **Contact** : contact@lettre-ia.fr.

2. Objectif général

Être capable de concevoir, configurer et tester une automatisation d'un processus métier intégrant une étape d'intelligence artificielle, avec un outil sans code.

3. Objectifs pédagogiques (compétences visées)

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

1. Cartographier un processus métier interne et identifier les tâches répétitives automatisables.
2. Paramétrer un environnement de travail sur un outil d'automatisation sans code (Make ou Zapier).
3. Connecter une application métier (CRM, messagerie, tableur) à un service d'intelligence artificielle accessible par API.
4. Rédiger une consigne (prompt) dynamique pour traiter une donnée de manière automatisée.
5. Tester, corriger et documenter un scénario d'automatisation complet.
6. Appliquer les règles de protection des données personnelles (RGPD) à un scénario automatisé.

4. Méthodes pédagogiques et moyens

- **Formation-action (« action learning »)** : environ 20 % d'apports théoriques, 80 % de pratique. Le participant travaille sur son propre ordinateur, sur un processus réel de son entreprise, avec des comptes de test et des données de test ou anonymisées.
- **Rôle des formateurs** : le formateur et le co-formateur (expert technique) expliquent, montrent sur un exemple, supervisent et valident chaque étape. **Le participant réalise lui-même l'intégralité des manipulations** sur ses outils.
- **Formateurs** : un formateur MyMotiv et un co-formateur expert technique (intégration et outils sans code). Leurs CV sont joints à la convention.
- **Supports remis** : support de cours, fiches pas à pas, modèle de fiche de documentation d'un scénario, modèles de consignes, accès au cours en ligne correspondant.

5. Déroulé (8 heures)

Séquence 1 (2 h) · Stratégie et cartographie

- Apports : la logique des outils sans code et des API (déclencheurs, actions, webhooks) ; comment choisir une tâche à automatiser (fréquence × durée, entrée et sortie claires, pas de décision humaine à remplacer).
- Cas pratique : le participant dessine le logigramme d'un processus de son entreprise à automatiser (ex. : traitement d'une facture entrante, tri des demandes reçues par e-mail).

Séquence 2 (2 h) · Prise en main de l'outil d'automatisation

- Apports : l'interface de l'outil, les connexions, les quotas des offres gratuites et payantes.
- Cas pratique : le participant crée le compte de l'entreprise, le sécurise (accès, droits limités), puis configure un premier scénario sans IA (ex. : relier une boîte mail à un tableur), et le teste avec une donnée de test.

Séquence 3 (3 h) · Ajouter une étape d'intelligence artificielle

- Apports : le fonctionnement d'un module d'IA dans un outil sans code ; rédiger une consigne précise (rôle, tâche, format de réponse imposé) ; les limites de l'IA (erreurs possibles, décision gardée par une personne).
- Cas pratique principal : le participant insère une étape d'IA dans son scénario. Il configure l'outil pour que l'IA lise une donnée entrante, la classe ou la résume, et renvoie un résultat exploitable dans l'outil de destination. Il mesure la qualité sur 10 exemples de test et ajuste sa consigne.

Séquence 4 (1 h) · Tests, sécurité, débogage et documentation

- Apports : lire l'historique d'exécution et les messages d'erreur ; données personnelles dans un scénario (minimisation, données de test, contrat de sous-traitance avec l'outil, pas de données sensibles).
- Cas pratique : le participant provoque une erreur dans son scénario et la résout en autonomie, puis rédige la fiche d'une page de son scénario (rôle, déclencheur, étapes, données traitées, personne responsable, procédure en cas de panne).

6. Modalités d'évaluation et de suivi

- **Avant la formation** : questionnaire de positionnement (besoins, niveau, prérequis, processus envisagé).
- **Pendant la formation (évaluation formative)** : validation par le formateur de chaque cas pratique. Le participant fournit une capture d'écran de chaque scénario fonctionnel et de son historique d'exécution

(preuve de réalisation).

- **À la fin de la formation** : évaluation des acquis par une mise en situation (le scénario testé et documenté) et un questionnaire à choix multiples ; questionnaire de satisfaction à chaud.
- **Après la formation** : questionnaire de satisfaction à froid à 30 jours.
- **Suivi de l'assiduité** : feuilles d'émargement signées par demi-journée par le participant et le formateur.
- **Sanction de la formation** : certificat de réalisation et attestation de fin de formation précisant les compétences acquises.

7. Indicateurs de résultats

Nouvelle formation : les premiers indicateurs (taux de satisfaction, taux de réussite à l'évaluation des acquis) seront publiés après les premières sessions.